

**Commission régionale d'action sociale (CORAS)<sup>1</sup>  
du 21 novembre 2013  
Compte rendu des représentants CGT**

**LAUNAY Jean-François** suppléant **PERROT Bernard**  
**LAVERRET Yveline** suppléant **VITOUX Jean-Yves**

La nouvelle déléguée Clarisse David préside cette réunion de la CORAS et elle nous indique qu'elle est très attachée à cette instance

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 8 avril 2013**

Le CR est approuvé

### **Budget social**

- Exécution du budget 2013
- Budget prévisionnel 2014

**Le SNTRS CGT** s'interroge sur la baisse constante du budget consacré à la restauration qui est passé de 769K€ en 2009 à 545K€ notifiés en 2013 à la DR17 et seulement 508,9k€ accordés en 2014

Nous espérons que le but pour la délégation lors de la suppression des tickets restaurants n'était pas d'alléger de façon très significative le budget de la restauration en sachant par avance qu'il y aurait un nombre important d'agents qui ne reporterait pas sur la restauration hébergée.

#### **C David**

Je ne peux pas vous laisser dire cela car s'il y a un domaine où le CNRS est en pointe dans l'action sociale c'est la restauration

**SNTRS CGT** C'est possible mais nous constatons qu'il y a de moins en moins d'agents qui bénéficient dans la DR 17 de la restauration sociale et par conséquent nous souhaitons qu'il y ait une démarche sous forme d'enquête auprès de tous les agents afin de savoir pourquoi ils fréquentent ou pas les offres de restaurations hébergées

#### **C David**

C'est en effet ce qu'il va falloir faire car il est important de cerner les raisons de cette désaffection

Aides exceptionnelles : l'enveloppe financière prévue au budget 2014 reste la même par rapport 2013. C David nous précise que ce montant peut être augmenté autant que de besoin. Elle constate d'ailleurs que le nombre d'aides stagne voire diminue et que cela est paradoxale dans un moment où la crise touche sans doute aussi les agents CNRS. Une des causes est peut-être le manque de communication sur ce type d'aide et elle compte améliorer celle-ci et nous indique qu'à Meudon elle informait régulièrement les agents sur ce dispositif.

**SNTRS CGT** nous sommes d'accord sur cette piste mais nous pensons, comme cela a été suggéré à la CNAS, qu'il faut aussi être vigilant sur la confidentialité. Il faut réduire les circuits administratifs où il n'y a pas d'assurance que celle-ci soit préservée

---

1 La Commission régionale d'action sociale (CORAS) est une instance consultative paritaire qui donne son avis sur : le budget social de la délégation régionale et le rapport d'exécution du délégué régional ainsi que l'application, au sein de la délégation régionale, de la politique nationale d'action sociale. Les 6 grands axes de la politique sociale au CNRS : la restauration sociale, le pôle médico-social, le logement, la famille, la solidarité, les activités sociales, culturelles et sportives

(ordonnancement paiement etc) à leur strict minimum car cela peut être un frein pour les agents.

### **Politique de soutien du handicap**

Ghislaine BEC, responsable de mission insertion handicap du CNRS, comme il avait été envisagé lors de la dernière coras a été sollicitée mais elle n'a pas pu répondre à l'invitation

***Voir le power point joint***

### **Politique du logement au CNRS : vers de nouveaux axes d'orientation**

***Voir le power point joint***

C David nous indique qu'elle va se rapprocher de l'Inserm et de l'Inra qui ont une politique marquée pour le logement dans la région de Rennes

### **Projets d'innovation sociale régionale pour 2014**

Une convention est passée avec la MGEN pour que les agents aient accès au réseau de Prévention, d'Aide et de Suivi (P.A.S) et notamment aux Espaces d'Accueil et d'Ecoute (EAE)

***Voir le power point joint***

**SNTRS CGT** Nous souhaitons réitérer une proposition, dans le cadre de ces projets d'innovations sociales, que nous avons faite lorsque le délégué régional était M. Saubost et nous espérons que, puisque la déléguée est une femme, cette idée retiendra plus l'attention.

Nous sommes régulièrement interpellés par des agents qui nous font part de l'impact qu'ont sur leur travail les problèmes liés à la ménopause (fatigue, stress, difficultés psychologiques, angoisse, perte du sommeil...). Nous estimons que la cause et les conséquences de cette période de la vie ne sont pas prises au sérieux, souvent ignorées et la plupart du temps tabou. Il nous semble que cela mérite pourtant toute l'attention de l'employeur et qu'il faudrait que les agents qui vivent mal cette période puissent être écoutés en s'inspirant de ce qui a été dit plus haut (MGEN) c'est à dire en créant des espaces où ces difficultés pourraient être abordées sans crainte et avec sérénité, ce qui semble loin d'être le cas même auprès des médecins. Cela serait une vraie démarche innovante et placerait sans doute la DR17 comme pilote dans l'écoute de ses agents.

**C David** Vous abordez là une vraie question et qui comme vous le dite reste tabou. C'est aussi vrai que souvent le corps médical n'y accorde pas toute l'attention souhaitée. Vous me prenez un peu au dépourvu et j'ai pour l'instant un peu de mal à voir dans quel cadre nous pourrions le traiter. Toutefois l'idée de mettre en place des groupes de paroles entre collègues semble être une piste il nous faut sans doute poursuivre la réflexion.

### **Informations générales et questions diverses**

**SNTRS CGT** demande à ce que les séances de la CORAS traitant des demandes d'aides exceptionnelles traitées par téléphone soient mieux organisées au niveau de la prise de parole.

**C David** il me semble que cela peut être dû au nombre trop important de participants et qu'il faudrait peut-être faire des CORAS restreintes avec un seul représentant de chaque syndicat

**SNTRS CGT** nous nous opposons à cette proposition, cela irait d'ailleurs à l'encontre des propositions qui vont sans doute être adoptées à la CNAS. Il nous semble important que l'ensemble des représentants syndicaux soient invité à y participer, y participe qui peut et qu'il n'y ait pas de notion de quorum.

## Retour sur les questions posées à la dernière coras

### QUESTION 1

Au sujet de la polyvalence, le **SNTRS-CGT** appelle l'attention sur la charge de travail dans les services de la délégation régionale; il convient d'être vigilant la réorganisation du service des ressources humaines SRH par exemple est aussi du fait d'une baisse du nombre de postes.

Il s'interroge aussi sur les services de gestion se demandant si, lors de ces réorganisations certains ne vont pas voir leur travail devenir moins intéressant et passer d'une fonction de gestionnaire à celle d'opérateur de saisie. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de dépréciation du travail ; chaque agent doit pouvoir continuer à s'épanouir au travail propose qu'une évaluation sur la réorganisation soit faite dans 6 mois ou un an.

V Roch (responsable du SRH) a proposé lors de la séance précédente de la CORAS que cette évaluation ait lieu à la CORAS suivante.

**C David : Je ne vois pas très bien pourquoi l'on devrait aborder ce sujet dans cette instance.**

**SNTRS CGT Nous estimons que la réorganisation des services pour certains personnels travaillant notamment à l'action sociale peut provoquer une détérioration des conditions de travail**

**Responsable du service Ressources Humaines de la délégation, Valérie Roch : pour l'instant la réorganisation ne pose pas de problème**

### QUESTION 2

Il est demandé qu'une meilleure information soit diffusée sur les droits spécifiques à la retraite pour les personnels titulaires d'une RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

**V Roch pas d'action pour le moment**

### QUESTION 3

**SNTRS-CGT** pressent d'éventuelles difficultés pour l'avenir des personnels travaillant à temps partiel (implication sur le calcul du montant de la pension de retraite); ces personnels ne mesurent pas toujours les conséquences de ce choix sur le calcul de la retraite et ne sont pas forcément au courant de la possibilité de «surcotisation» pour pallier la baisse de cotisation engendrée par le temps partiel. Il estime qu'il y a lieu d'informer les agents sur ce point.

Le SNTRS-CGT suggère que soit rappelée cette information aux personnels qui sont à temps partiel lors de leur demande de renouvellement.

**V Roch pas d'action pour le moment**

### QUESTION 4

**SNTRS-CGT** fait un retour sur le restaurant conventionné « la Brasserie des Facultés » à Nantes précisant qu'il n'est pas à la hauteur des attentes des personnels et suggère de conclure une convention avec un restaurant de meilleure qualité. Le SNTRS-CGT propose « le Café Gourmand », restaurant également à proximité des unités, apprécié et d'accord pour accueillir les personnels CNRS).

**Nadine le Ludec** (Pôle Accompagnement des Parcours Professionnels et des Organisations de la DR17) : **Nous n'avons rien engagé de ce côté**

**SNTRS-CGT Nous vous suggérons une fois de plus d'interroger les utilisateurs et de voir si une deuxième convention peut être signée**

C David conclut la réunion